

CHAPITRE XXIX.

Des Corps arrêtés entre la bouche & l'estomac.

§ 406. **D**U fond de la bouche, les aliments passent dans un canal plus étroit qu'on appelle *l'œsophage*, qui, en suivant l'épine du dos, va aboutir à l'estomac.

Il arrive souvent que plusieurs corps sont arrêtés dans ce canal, sans pouvoir ni descendre ni remonter; soit parce qu'ils sont trop gros, soit parce qu'ils se trouvent avoir quelques pointes, qui, s'enfonçant dans ses parois, les empêchent de faire aucun mouvement.

§ 407. Il résulte de cet arrêt, des accidents très-graves, qui sont souvent une douleur très-vive dans la partie, d'autres fois un sentiment incommode plutôt que douloureux, quelquefois des soulèvements de cœur inutiles, une angoisse extraordinaire, & si l'arrêt est tel que la *glotte* soit bouchée, ou la *trachée artère* comprimée, une suffocation cruelle; le malade ne peut pas respirer, le poumon se remplit, & le sang ne pouvant pas revenir de la tête, le visage devient rouge livide, le col se gonfle, l'oppression augmente, & le malade périt très-promptement.

Quand la respiration n'est pas arrêtée ou gênée, si le passage n'est pas entièrement bouché, & que le malade puisse avaler quelque

chose, il vit très-bien quelques jours, & la maladie est alors une maladie particulière de l'œsophage; mais si le passage est absolument fermé, & qu'on ne puisse point le déboucher pendant plusieurs jours, il en résulte une mort cruelle.

§ 408. Le danger ne dépend pas autant de la nature du corps arrêté, que de sa grosseur, relativement au passage de l'endroit où il s'arrête, & de la façon dont il s'arrête; & souvent les aliments tuent, pendant que les corps les moins faits pour être avalés, n'occasionnent pas de grands maux.

Un enfant de six jours avala une dragée sucrée qui s'arrêta : il mourut d'abord.

Un homme sentoît qu'un morceau de mouton s'étoit arrêté; pour n'effrayer personne, il sortit de table : un moment après on veut savoir où il est, on le trouve mort. Un second périt par un morceau de gâteau; un troisième, par un morceau de peau de jambon; un quatrième, par un œuf, qu'il avoit par défi.

Une châtaigne qu'un enfant avaloit entière, le tua. Un autre enfant périt promptement étouffé, (car c'est toujours d'étouffement qu'on périt si vite,) par une poire qu'il avoit jetée en l'air, & reçue dans sa bouche. Une poire a aussi tué une femme. Un morceau de tendon, (ce qu'on appelle ordinairement nerf) resta arrêté huit jours sans que le malade pût rien avaler; au bout de ce temps, il tomba dans l'estomac, dégagé par la pourriture; mais le malade mourut bientôt après,

tué par l'inflammation, la gangrene & la foiblesse. L'on a malheureusement une foule d'exemples semblables, mais il est inutile d'en citer un plus grand nombre.

§ 406. Quand un corps est arrêté, il y a deux moyens de le dégager, qui font de le retirer, ou de le pousser. Le plus sûr est toujours de le retirer; mais ce n'est pas toujours le plus aisé: & comme les efforts qu'on fait pour cela, fatiguent beaucoup le malade, & ont quelquefois des suites fâcheuses, que d'ailleurs le mal est souvent extrêmement pressant, il convient de pousser si cela est plus aisé, & s'il n'y a point d'inconvénient à faire entrer le corps arrêté dans l'estomac.

Les corps qu'on peut pousser sans risque, sont tous les aliments ordinaires, comme le pain, les viandes, les gâteaux, les fruits, les légumes, les morceaux de boyaux, le cuir même. Ce n'est pas que de très-gros morceaux de certains aliments ne soient presque indigestibles, mais il est rare qu'ils soient mortels.

§ 410. Les corps qu'on doit chercher à retirer, quoique cela soit beaucoup plus pénible que de les pousser, sont tous ceux dont l'effet pourroit être très-dangereux, & même mortel, si on les avaloit. De cette classe sont tous les corps indigestibles, tels que le liege, les paquets de linge, les gros noyaux de fruits, les os, les bois, le verre, les pierres, les métaux; sur-tout si au danger de l'indigestibilité, se joignent ceux qui résultent de la figure de ces corps. Ainsi l'on doit retirer

principalement les épingles, les aiguilles, les arêtes, les os pointus, les fragments de verre, les ciseaux, les canifs, les bagues, les boucles.

Il n'y a cependant aucun de ces corps qui n'ait été avalé, & les accidents qui en résultent le plus ordinairement, sont de violentes douleurs dans l'estomac & les intestins; des inflammations, des suppurations, des abcès, des ulcères, la fièvre lente, la gangrene, des misérérés, des abcès extérieurs, par lesquels ces corps ressortent, & souvent, après beaucoup de maux, une mort cruelle.

§ 411. Quand les corps ne sont que peu avancés, & qu'ils se trouvent à l'entrée de l'œsophage, on peut essayer de les retirer avec les doigts, ce qui réussit souvent. S'ils sont plus avancés, il faut se servir de pincettes; les Chirurgiens en ont de plusieurs espèces: celles dont quelques fumeurs se servent seroient très-commodes pour cela, & on peut dans le besoin en faire très-prompement avec deux morceaux de bois; mais ce moyen est peu utile, si le corps est fort avancé dans l'œsophage, & si c'est un corps flexible, qui soit exactement appliqué, & remplisse tout le canal.

§ 412. Quand les doigts ou les pincettes échouent, ou ne peuvent pas être employés, il faut se servir des crochets.

On en fait dans le moment avec un fil de fer un peu fort, qu'on courbe par le bout; on l'introduit plat, &, pour s'assurer de cette direction, on fait, au bout par lequel on le tient, un autre crochet, ou une anse dans

le même sens ; ce qui sert en même-temps à l'assurer à la main par un fil ; moyen qu'on devoit employer dans ce cas , pour tous les instrumens , afin d'éviter les malheurs arrivés plus d'une fois quand ces instrumens échappent. Après que le crochet a passé l'obstacle , ce qui est presque toujours possible , on le retourne , & il accroche le corps qu'on amène , en le retirant.

Le crochet est aussi très-commode , quand un corps un peu flexible , comme une épingle ou une arête , sont placés à-travers de l'œsophage ; alors ce crochet les prenant par le milieu , les courbe & les dégage. S'ils étoient très-fragiles , il serviroit à les casser , & , si les fragments ne se dégageoient pas , on pourroit les retirer par quelqu'un des autres moyens.

§ 413. Quand ce sont des corps minces , qui n'occupent qu'une partie du passage , & qui pourroient aisément , ou échapper au crochet , ou , par leur résistance , le redresser , on se sert d'anneaux solides ou flexibles.

On en fait de solides avec un fil de fer , ou un cordon de quelques fils d'archal très-minces. Pour cela , on plie ces fils en cercle par le milieu , où on ne les rapproche pas , mais où on laisse un anneau d'un doigt de diamètre ; on rapproche les branches l'une de l'autre , on introduit l'anneau dans l'œsophage , & on cherche à engager le corps , & alors on le ramène. On en fait aussi de très-flexible avec de la laine , des fils , des foies , de petites ficelles , qu'il convient de cirer , afin qu'ils aient un peu plus de con-

sistance ; on les attache fortement à un manche ou de fil de fer, ou de baleine, ou de bois flexible ; on les introduit, on cherche à engager le corps, & on le retire.

On met souvent plusieurs de ces anneaux de file, passés l'un dans l'autre, afin d'engager plus sûrement le corps, qui entrera dans l'un, s'il échappe à l'autre. Cette espece d'anneaux a un avantage, c'est que quand on a engagé le corps, on peut alors, en tournant le manche, le ferrer si fortement, dans l'anneau ainsi tordu, qu'on est le maître de le remuer en tous sens ; ce qui est un avantage très-considérable dans un grand nombre de cas.

§ 414. Un quatrieme moyen, c'est l'éponge. La propriété qu'elle a de se gonfler en s'humectant, fonde son usage dans ce cas.

Si un corps est arrêté sans remplir toute la cavité de l'œsophage, on fait passer une éponge par le vuide qui reste, au-delà de ce corps ; elle se gonfle bientôt dans cet endroit humide, & l'on peut même en hâter le gonflement, en faisant avaler quelques gouttes d'eau, alors en la retirant au moyen du manche qui a servi à l'introduire, comme elle est trop grosse pour ressortir par le même endroit par lequel elle étoit entrée, elle entraîne avec elle le corps qui lui fait obstacle, & par-là elle débouche le gosier.

Comme l'éponge seche peut se resserrer, on a quelquefois profité de ce moyen pour en faire passer un morceau assez gros par un fort petit espace. On la resserre en l'entourant fortement avec un fil ou un ruban, qu'on

peut defferrer très-aifément, & retirer quand l'éponge a paflé. On l'affujettit auffi dans un morceau de baleine, fendu en quatre à un bout, & qui ayant beaucoup de reffort, fe refferre fur l'éponge; on accommode la baleine de façon qu'elle ne puiffe pas bleffer; l'éponge eft également attachée à un cordon très-fort, afin qu'après l'avoir dégagée de la baleine, le Chirurgien puiffe la retirer.

On s'eft encore fervi de l'éponge d'une autre façon. Quand il n'y a pas de place pour la faire pafler, parce que le corps remplit tout le canal, & que ce corps n'eft point accroché, mais feulement engagé par la petiteffe du paflage, on introduit un morceau d'éponge un peu gros dans l'œfophage, jufques près du corps avalé; alors cette éponge fe gonfle, elle dilate le canal en deffus du corps, on la retire un peu, mais très-peu, & le corps étant moins preffé en deffus qu'en deffous, quelquefois le refferrement de la partie inférieure de l'œfophage peut le faire remonter; & dès qu'un premier dégagement eft fait, le reffe s'opere aifément.

§ 415. Enfin, quand tous ces moyens font inutiles, il en reffe un autre, c'eft de faire vomir le malade; mais ce remede ne peut guere être utile que pour les corps engagés; car dans les cas où ils feroient accrochés ou plantés, il pourroit faire beaucoup de mal.

Si l'on peut avaler, on fait vomir en donnant le remede N^o. 8., ou un remede émétique, N^o. 34. ou 35. L'on a dégagé par ce moyen un os arrêté depuis vingt-quatre heures.

Quand

Quand on ne peut pas avaler, on doit essayer si l'irritation d'une plume promenée dans le fond de la gorge produira cet effet, ce qui n'arrivera pas si le corps comprime fortement tout l'œsophage; alors il n'y a d'autre ressource que celle de donner un lavement de tabac. Un homme avala un gros morceau de poumon de veau, qui s'arrêta au milieu de l'œsophage, & bouchoit exactement le passage; un Chirurgien essaya inutilement un très-grand nombre de moyens; un second voyant leur inutilité, & le malade ayant » le visage noir » & tuméfié, les yeux, pour ainsi dire, hors » de la tête, tombant dans des syncopes fréquentes avec des mouvements convulsifs, » il lui fit donner en lavement la décoction » d'une once de tabac en corde; ce remède » procura un vomissement violent, qui fit rejeter le corps étranger, qui alloit causer » la mort du malade.

§ 416. Un sixième moyen, que je ne crois point qu'on ait employé, mais qui pourroit être très-utile dans plusieurs cas, quand les corps avalés ne sont pas trop durs & qu'ils sont fort gros, ce seroit de fixer un tire-bouire solidement à un manche flexible & à un fil ciré, afin qu'on pût le retirer, supposé qu'il quittât son manche, il seroit aisé, sur-tout si le corps n'étoit pas extrêmement bas, d'y planter le tire-bouire, & de le retirer par ce moyen.

L'on a vu une épine fixée dans la gorge, délogée & rejetée, en riant.

§ 417. Dans le cas du § 409., quand il

convient de pouffer le corps, on emploie ou des poireaux, qui ont l'avantage de se trouver par-tout, mais qui sont sujets à se casser, ou une bougie huilée & tant soit peu échauffée afin qu'elle soit flexible, ou une baleine, ou un fil de fer dont on épaisfit dans le moment un des bouts avec du plomb fondu, ce qui est très-vîte fait. L'on peut employer, avec le même succès quelques bâtons de bois flexible, comme le bouleau, le coudrier, le frêne, le faule, une sonde flexible, une baguette de plomb. Tous ces corps doivent être très-unis & polis, afin qu'ils n'occasionnent point d'irritation; c'est dans cette vue qu'on les enveloppe quelquefois avec un boyau mince de mouton. L'on attache aussi quelquefois au bout une éponge, qui, remplissant tout le canal, entraîne tous les obstacles qu'elle rencontre.

L'on peut encore dans ce cas faire avaler de gros corps, comme de la mie ou de la croute de pain, un navet, une tige de laitue, une bale, dans l'espérance qu'ils entraîneront l'obstacle, mais ce sont des moyens bien foibles, & si on les fait avaler sans les avoir assujettis à un fil, il est à craindre que, s'arrêtant eux-mêmes, ils ne doublent le mal.

Il est arrivé quelquefois, fort heureusement, que les corps qu'on vouloit pouffer, s'engageoient dans la bougie, ou dans le poireau, dont on se seroit pour les pouffer, & ressortoient avec; mais cela n'arrive qu'aux corps pointus.

§ 418. S'il est impossible de retirer les corps

du § 410., & tous ceux qu'il est dangereux d'avalier, il faut alors de deux maux choisir le moindre, & courir les risques de les pousser, plutôt que de laisser périr horriblement le malade en peu de moments. L'on doit d'autant moins balancer à prendre ce parti, qu'un grand nombre d'exemples prouvent que, s'il est arrivé souvent de grands maux après avoir avalé ces corps, & même une mort cruelle, d'autres fois ils n'ont occasionné que peu ou point d'accidents.

§ 419. Il arrive quand ces corps ont été avalés, de quatre choses l'une; ou 1^o. ils ressortent par les selles; ou 2^o. ils ne ressortent point, & tuent le malade; ou 3^o. ils ressortent par les urines; ou 4^o. ils se font jour par la peau. Je détaillerai ces quatre issues différentes.

§ 420. Quand ils ressortent par les selles, ou ils ressortent au bout de peu de temps, sans avoir occasionné presque aucun accident, ou cette sortie ne se fait que long-temps après, & est précédée par beaucoup de douleurs. L'on a vu ressortir, peu de jours après, sans avoir souffert, un os de jambe de poule, un noyau de pêche, un couvercle de boîte de thériaque, des épingles, des aiguilles, des monnoies de toute espece, une petite flûte, longue de quatre pouces, qui causa de vives douleurs pendant trois jours, & sortit heureusement, des couteaux, des rasoirs, une boucle de foulier. J'ai vu, il n'y a que peu de jours; un enfant de deux ans & demi, qui avala un clou long de plus d'un pouce, &

dont la tête avoit plus de trois lignes de largeur ; il s'arrêta quelques moments au col , mais il passa pendant qu'on vint me chercher , & ressortit pendant la nuit avec une selle , sans avoir occasionné aucun accident. Plus récemment encore , un os entier d'aïeron de poulet , n'a occasionné qu'un peu de douleur d'estomac pendant trois ou quatre jours.

Quelquefois ces corps restent plus longtemps , & ne ressortent qu'au bout de plusieurs mois , & même des années , sans avoir cependant fait aucun mal ; il y en a qu'on ne revoit & qu'on ne ressent jamais.

§ 421. L'événement n'est pas toujours aussi heureux , & quelquefois , quoiqu'ils ressortent naturellement , ce n'est qu'après avoir fait souffrir les douleurs les plus vives dans l'estomac & dans les boyaux. Une fille avala quelques épingles , elles lui occasionnerent des douleurs violentes pendant six ans ; enfin , au bout de ce terme , elles les rendit & fut guérie. Trois aiguilles occasionnerent , pendant un an , des coliques , des évanouissements , des convulsions ; elles ressortirent au bout de ce terme par les selles , & le malade fut guéri.

Un autre plus heureux , qui en avoit avalé deux , ne souffrit que six jours , au bout desquels il les rendit par les selles.

Il arrive quelquefois que ces corps , après avoir parcouru tous les intestins , sont arrêtés au fondement , & occasionnent de fâcheux accidents , mais auxquels un Chirurgien adroit peut presque toujours remédier. S'il est possible de les couper , comme des os minces ,

des mâchoires de poissons, des épingles, ils sortent alors avec beaucoup de facilité.

§ 422. Une seconde issue, c'est quand ces corps ne ressortent point, mais occasionnent des accidents fâcheux qui tuent le malade, & il y a beaucoup de ces cas.

Une Demoiselle ayant avalé des épingles qu'elle tenoit dans sa bouche, une partie ressortit par les selles, mais l'autre partie perça les intestins, & même le ventre avec des douleurs inouïes; la malade périt au bout de trois semaines.

Un homme avala une aiguille, qui perça l'estomac, pénétra dans le foie, & fit périr le malade en consommation.

Une sonde échappée, en examinant la gorge, avalée, tua le malade au bout de deux ans.

On voit tous les jours avaler des piéces monnoyées, de différents métaux, sans qu'il survienne rien de fâcheux; on a vu avaler jusqu'à cent louis d'or qui ressortirent tous. Mais que ces heureux hazards n'inspirent pas trop de sécurité, les événements fâcheux doivent inspirer une juste crainte; une seule piéce de monnoie avalée, boucha la communication entre l'estomac & les intestins, & tua. On avale tous les jours des noyaux impunément, mais on a des exemples de gens chez lesquels il s'en est fait des amas, qui sont devenus cause de mort, après beaucoup de douleurs.

§ 423. La troisieme issue, c'est quand ces corps ressortent avec les urines, mais ces cas sont rares.

Une épingle, de moyenne grandeur, ressortit, en urinant, trois jours après l'avoir avalée, & l'on a rendu par la même voie, un petit os, des noyaux de cerises, de prunes, & même un de pêche.

§ 424. Enfin le quatrième cas, c'est quand les corps avalés percent l'estomac ou les boyaux, & qu'ils vont jusqu'à la peau, occasionnent un abcès & se font jour eux-mêmes, ou sont tirés en ouvrant l'abcès. Ils sont souvent très-long-temps à faire ce trajet; quelquefois les douleurs sont continues, d'autres fois le malade souffre pendant quelques temps, les douleurs cessent & recommencent. L'abcès se forme, ou sur l'estomac ou dans d'autres parties du ventre; quelquefois même ces corps, après avoir percé les intestins, font des routes singulieres, & vont ressortir loin du ventre. Une aiguille avalée ressortit, au bout de quatre ans, à la jambe; une autre à l'épaule.

§ 425. Tous ces exemples, & une foule d'autres, de morts cruelles après des corps avalés, prouvent la nécessité d'être sur ses gardes à cet égard, & déposent contre l'imprudence horrible, j'oserois dire criminelle, de s'amuser à de jeux qui peuvent occasionner ces malheurs, ou même de tenir dans la bouche des corps qui, échappant par imprudence, ou par accident, deviennent cause de mort. Peut-on, sans frémir, mettre dans la bouche des aiguilles & des épingles, quand on pense aux maux horribles & à la mort cruelle qu'elles peuvent occasionner?

§ 426. L'on a vu plus haut que quelque-

fois les corps arrêtés étouffoient le malade ; d'autres fois on ne peut ni les retirer , ni les précipiter , mais ils restent dans l'œsophage , sans que le malade meure , au moins d'abord. Cela arrive quand ils sont situés de façon qu'ils ne compriment pas la trachée artère , & qu'ils n'empêchent pas totalement le passage des aliments ; ce qui ne peut guere arriver qu'aux corps pointus. Ces corps ainsi arrêtés , occasionnent quelquefois , sans beaucoup de violence , une petite suppuration qui les dégage , & ils ressortent par la bouche , ou tombent dans l'estomac ; d'autres fois une inflammation prodigieuse qui tue le malade ; ou si la matiere de l'abcès se porte en dehors , il se forme une tumeur à l'extérieur du col , qu'on ouvre , & le corps ressort par-là. Des troisiemes se font une route , qu'ils parcourent avec peu ou point de douleurs , & ils vont ressortir derriere le col , sur la poitrine , à l'épaule , enfin en différents endroits.

§ 427. Quelques personnes étonnées des marches singulieres de ces corps , qui , par leur volume & sur-tout par leur figure , paroissent ne pouvoir s'introduire dans le corps qu'en le détruisant , souhaiteront qu'on leur explique comment & où ces corps font leur route. L'on me permettra , en leur faveur , une courte digression , qui est , peut-être , d'autant moins étrangere à mon plan , qu'en faisant disparaître le merveilleux de la chose , elle fera tomber le préjugé superstitieux , qui a souvent attribué aux sortileges des faits de cette espece , qui s'expliquent avec beaucoup

de facilité. Cette même raison est une de celles qui m'ont déterminé à donner autant d'étendue à ce Chapitre.

L'on trouve sous la peau, dans quelqu'endroit qu'on l'ouvre, une membrane composée de deux lames, séparées l'une & l'autre par de petites cellules qui communiquent toutes les unes aux autres, & qui sont remplies plus ou moins de graisse. Il n'y a aucune graisse dans tout le corps, qui ne soit renfermée dans cette membrane, qu'on appelle *membrane graisseuse* ou *cellulaire*.

Elle se trouve non-seulement sous la peau, mais delà en se repliant de différentes façons, elle se répand dans tout le corps; elle sépare tous les muscles, elle fait partie de l'estomac, des boyaux, de la vessie, de tous les visceres, c'est elle qui forme ce qu'on appelle *la coëffe*, ou dans les aimaux, *penne*: elle fournit une enveloppe aux veines, aux arteres, aux nerfs. Dans quelques endroits elle est très-épaisse & remplie de beaucoup de graisse, dans d'autres, elle est extrêmement mince, & dénuée de graisse; par-tout elle est privée de tout sentiment.

On pourroit se la représenter comme une couverture piquée, dont le coton est inégalement distribué; dans quelques endroits il y en a beaucoup, dans d'autres il n'y en a point, & les deux doubles s'y touchent. C'est dans cette membrane que se font les mouvements de ces corps étrangers; & comme la communication est générale, il n'est point étonnant qu'ils aillent d'un endroit à un au-

tre très-éloigné; en parcourant de très-long chemins. Les Officiers & les Soldats, sentent très-fréquemment des bales, qu'on n'a pas pu sortir, faire des trajets considérables.

La communication générale entre toutes les parties de cette membrane, est démontrée par un fait qui se réitere tous les jours, contre les Loix de la Police; les Bouchers font une petite incision à la peau d'un veau, à laquelle ils appliquent un soufflet, ils soufflent fortement, & il n'y a pas une partie de tout le veau, qui ne se ressent de ce gonflement artificiel.

Des scélérats, se sont servi de cette indigne manœuvre, pour rendre monstrueux des enfants qu'ils faisoient voir ensuite pour de l'argent.

C'est dans cette membrane que les eaux des hydropiques sont ordinairement épanchées, & dans laquelle elles suivent les mouvements que leur imprime la pesanteur. L'on demandera: cette membrane étant traversée en différents endroits par des nerfs, des veines, des arteres, &c. qui sont des parties dont les blessures occasionneroient nécessairement des accidents fâcheux, comment n'en arrive-t-il pas? Je répons 1. Que ces accidents arrivent quelquefois. 2. Qu'ils doivent cependant arriver rarement; parce que toutes ces parties qui traversent la membrane graisseuse, étant plus dures que la graisse, ces corps doivent presque nécessairement, quand ils les rencontrent, être détournés vers les graisses qui les entourent, où la résistance est beaucoup

moins considérable, & cela d'autant plus sûrement, que ces corps sont toujours cylindriques.

§ 428. A tous les secours que j'ai indiqués jusqu'à présent, je dois ajouter encore quelques conseils généraux.

1°. Il est souvent utile, & même nécessaire, de faire une ample saignée du bras, sur-tout quand la respiration est extrêmement gênée, ou quand l'on ne peut pas réussir d'abord à déplacer le corps; parce qu'alors la saignée prévient l'inflammation que produiroient les irritations fréquentes; & en jettant toutes les parties dans le relâchement, elle peut opérer sur le champ, le dégagement du corps.

2°. Quand on voit que toutes les tentatives, pour retirer ou pour pousser, sont inutiles, il faut les cesser; parce que l'inflammation qu'on occasionneroit, seroit aussi fâcheuse que le mal même, & que l'on a des exemples de gens morts de cette inflammation, quoique le corps eût été déplacé.

3°. Pendant qu'on fait ces tentatives, il faut faire avaler souvent au malade, ou injecter avec un canal courbe, qui aille plus loin que la glotte, quelque liqueur fort émolliente, comme de l'eau tiède ou pure, ou mêlée avec du lait, ou une décoction d'orge, de mauve, de son. Il en résulte ce double avantage; premièrement que l'on adoucit par-là les parties irritées, ce qui retarde l'inflammation; & en second lieu, souvent une injection faite avec force, réussit mieux pour

dégager un corps charnu, que toutes les tentatives avec des instruments.

4°. Quand on est obligé de laisser dans la gorge un corps arrêté, il faut conduire le malade tout comme s'il avoit une maladie inflammatoire; le saigner, le mettre au régime, lui envelopper tout le col avec des cataplasmes émollients. Il convient d'employer la même méthode, quoique le corps soit dégagé, si l'on a lieu de croire qu'il est resté de l'inflammation dans l'œsophage.

5°. Quelquefois un peu de mouvement dégage mieux que les instruments. L'on fait qu'un coup de poing derrière l'épine, a souvent dégagé des corps fortement arrêtés; & j'ai deux exemples que les malades qui avoient des épingles arrêtées, étant montés à cheval pour aller de la campagne chercher du secours dans la ville voisine, sentirent l'épingle se dégager après une heure de marche; l'un la cracha, l'autre l'avalait, sans mauvaises suites.

6°. Quand le danger de suffocation est pressant, que la saignée est insuffisante, qu'on n'a point d'espérance de dégager promptement le col, & que la mort est proche, si l'on ne rend pas la respiration au malade, il faut sur le champ, faire la *bronchotomie*; c'est-à-dire, ouvrir la trachée artère; ce qui n'est ni difficile pour un Chirurgien un peu entendu, ni fort douloureux.

7°. Quand le corps arrêté passe dans l'estomac, il faut d'abord mettre le malade à un régime très-doux; éviter tous les aliments

âcres, irritants, chauds, le vin, les liqueurs, le café, ne prendre que peu d'aliments à la fois, n'en point prendre de solides, qu'après les avoir extrêmement mâchés. Le meilleur régime seroit de vivre de soupes farineuses, de quelques légumes, d'eau & de lait; ce qui vaut beaucoup mieux que l'usage des huiles.

§ 429. L'Auteur de la Nature a pourvu à ce qu'en mangeant, rien ne passât par la glotte dans la trachée artère; ce malheur arrive cependant quelquefois; & il survient dans le moment, une toux continue & violente, une douleur aiguë, une suffocation, tout le sang se porte à la tête, le malade est angoissé & agité par des mouvements violents & involontaires, il meurt quelquefois sur le champ.

Un Grenadier Hongrois, Cordonnier de son métier, travailloit & mangeoit en même-temps; il tomba de sa chaise sans dire un seul mot, ses camarades appellerent du secours; des Chirurgiens arriverent aussi-tôt: il ne donna, malgré plusieurs secours, aucun signe de vie. On trouva dans le cadavre, un morceau de viande de bœuf, du poids de quatre lots, enfoncé dans la trachée artère, qu'il bouchoit si exactement, qu'elle ne pouvoit laisser passer le moindre air au poumon.

§ 430. Il faut dans ce cas, frapper fréquemment sur l'épine du dos, occasionner quelques efforts pour vomir, faire éternuer avec du poivre blanc, du muguet, de la sauge, des tabacs céphaliques quelconques, qu'on souffle fortement dans les narines.

Un pois jetté en badinant dans la bouche, entra dans la trachée artère, & ressortit, en faisant vomir avec de l'huile.

Un petit os fut chassé, en faisant éternuer avec de la poudre de muguet. Enfin, si ces secours ne réussissent pas d'abord, il faut, sans hésiter, faire la *bronchotomie*, (voyez § précédent, N^o. 6^o.) L'on a retiré par ce moyen, des os, une feve, une arête, & sauvé par-là les malades.

§ 431. L'on tente tout quand il s'agit de la vie humaine. Dans le cas où un corps ne pourroit ni être dégagé de l'œsophage, ni y rester sans tuer promptement le malade, l'on a proposé de faire une incision à l'œsophage même, par laquelle on le tireroit, & d'employer le même moyen, lorsqu'un corps tombé dans l'estomac, seroit de nature & occasionneroit des accidents propres à tuer promptement le malade.

Quand l'œsophage est fermé, on nourrit par des lavemens de bouillon.

Je me fais un plaisir d'annoncer ici au Public, que M. VENEL, très-bon Chirurgien, établi à *Orbe*, vient d'imaginer & de faire exécuter quatre instruments, dont il ne tardera pas à publier la description, qui sont fort simples, d'un usage fort aisé, & qui m'ont paru plus propres à remplir les indications qui se présenteront dans ces cas fâcheux, que les autres moyens que j'ai connus jusqu'à présent.